



Toulouse, le - 6 SEP. 2007

Le Président

Martin MALVY
Ancien Ministre

Monsieur Dominique FIORINA
Président
COLLECTIF DES ASSOCIATIONS
CONTRE LE NOUVEL AEROPORT
TOULOUSAIN
82700 MONTBARTIER

MM/HS/EM - D2717962

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'interroger concernant l'article de l'Express de mai 2007 consacré à ma prise de position sur le sujet d'un nouvel aéroport toulousain.

Mon analyse n'a pas changé. L'étude CAT SUD commanditée par la Région a fait valoir en octobre 2004 une saturation de l'aéroport de Blagnac à l'horizon 2030. A cette échéance, et non pas « dans dix ans », une solution devra avoir été trouvée et mise en œuvre pour répondre à la situation. L'échéance de 2020 correspond en effet non pas à la saturation de la plate-forme aéroportuaire mais à l'engorgement de son accès ; les solutions à apporter à cette question relèvent des transports urbains, connexions routières et transports collectifs.

Dans cette perspective j'estime que le temps d'une réflexion sereine et approfondie doit être pris, afin notamment de définir, dans l'hypothèse où le problème se poserait un jour, le site approprié et d'en réserver les terrains.

A cet égard, je maintiens que le terrain réservé devra se situer à une distance susceptible de ne pas être rattrapée par l'agglomération toulousaine dans les prochaines décennies, afin de ne pas reproduire la situation qui fait aujourd'hui de Blagnac l'aéroport le plus urbanisé de province. Je souhaite également que le site choisi garantisse à l'ensemble des usagers de Midi-Pyrénées un temps d'accès raisonnable, soit de façon directe, soit par l'intermédiaire d'un terminal dans la capitale régionale relié aux pistes par un transport express.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Martin MALVY